

# Demande APS avec MBA et pas moyen de deposer a Paris

### Par ricaine, le 31/05/2014 à 09:39

Bonjour tout dabord merci des conseils que vous nous prodiguer. J'aimerai vous exposer mon cas en esperant que vous pourrez me renseigner.

Je suis étudiante et cela fait 5 ans que je suis en France. Cette année j'ai fait un MBA 2 en management et marketing de luxe (master 2), c'est ma derniére année et j'aimerai demander une APS.

Je suis allé a la prefecture de Paris pour prendre rendez vous afin de deposer mon dossier et à plusieurs reprises on me demande une attestation qui prouve que j'ai un grade master ou que mon école est inscrite a la CRNP 1.

Je demande à mon école qui me dit que l'école est reconnu par l'Etat mais n'est pas encore visé et par conséquent mon master 2 n'a pas le grade master qu'il me demande a la prefecture.

J'y retourne pour les expliquer et il me dise que je ne peux pas déposer parce que mon école n'est pas visé.

J'ai un Master 1 et cette année c'est mon Master 2 et mon titre de séjour expire dans 5 mois. Je suis actuellement en stage et je ne sais plus du tout quoi faire ? J'arrive pas a trouver des infos qui me dise que mon niveau master ne suffit pas!

Le mr de la prefecture m'a conseillé de chercher une autre inscription mais j'avoue que je ne veux plus passer par le stade étudiant.

Pourriez vous me conseiller si vous avez deja vu mon cas ? Esce que j'ai d'autres options ? Puis je demander un renouvellement dans les provinces et faire un changement de statut pr

#### Paris?

Je suis totalement perdu et chaque conseil sera le bienvenu

Je vous remercie d'avance

## Par sid1969, le 01/06/2014 à 11:47

bonjour, moi je vous conseil d'allée à la cimade de paris est vous détaillée votre cas et la vous trouverez une réponse clair et nette.

## Par ricaine, le 01/06/2014 à 14:33

Salut! Merci de la réponse, je vais les contacter demain parce que j'avoue la je sais plus du tout quoi faire.